



Compte-rendu du CE du 29 juin

1-Approbation des PV

Les PV de janvier et février 2017 ont été approuvés.

Quant au PV du 23 mars 2017 extraordinaire sur le regroupement des régions : Nous nous abstenons car il manque un certain nombre d'interventions importantes de la CGT à notre sens et qu'il est difficile de reconstituer un « semblant » de PV plus de 3 mois après...

2 – Point d'étape sur le plan d'actions régional nécessaire à la mise en œuvre de la trajectoire d'évolution de l'activité GDD de l'établissement Pôle Emploi Normandie.

« A notre grande surprise », nous avons appris qu'il a été demandé à des agents de modifier leur EP pour coller à la cible du site... Les Ressources Humaines reconnaissent, n'avoir eu connaissance « que » d'une petite dizaine de cas...

Si vous, vous reconnaissez dans cette situation, n'hésitez pas à nous contacter.

De même, la Direction ne présente pas de calendrier clair par rapport à la lettre d'engagement de fin de double compétence. La CGT entend que grandes variations existent entre les sites selon les nécessités de service, les versions, « l'humeur de l'ELD »...

Un agent voulant bénéficier d'une transition professionnelle et dont le vœu n'a pas été exaucé pourra, dans le cadre de la BDE, se positionner sur un poste et par ce moyen, obtenir sa transition professionnelle.

Un poste GDD sera ouvert dans la BDE pour l'agence de Verneuil (27) afin d'atteindre la cible.

La CGT demande de nouveau à la Direction de nous fournir un état des lieux site par site des effectifs GDD et double compétence. Une nouvelle fois la Direction s'engage à nous le fournir ultérieurement...

Activité indemnisation :

La CGT a rappelé à la Direction que la liquidation automatique (rejet/reprise) ne date pas de 2015 mais de la Version 1 de 2010.

Les chiffres de la Direction sont donc faux et ne reflètent pas la supposée baisse des charges annoncée .

Selon la Direction Générale, les mails.net indemnisation compteraient pour 30 % de l'activité.

En Normandie, il a été estimé (d'après l'analyse à partir de la technique dite « du doigt mouillé » de la Direction Régionale) que la charge correspondait à 40 % ... Chiffre que nous contestons car la Direction ne peut nous donner de mode de calcul et sur quoi elle se base.

Malgré une baisse d'activité mécanique annoncée au début du projet force est de constater qu'elle n'est pas au rendez-vous mais la Direction va s'organiser pour la rendre effective...

La Direction nous informe que des nouvelles notes sur RDVA et mail.net vont être rédigées.

La Direction se félicite de la montée de la proactivité des agents GDD (appels sortants X 10 !). Mais aucune information n'est donnée sur le taux d'aboutissement des appels et du temps de travail consacré à la relance de DE injoignables.

Pour la CGT, l'agent indemnisation est devenu une abeille qui fait un peu de ci, un peu de ça aussi bien qu'il peut avec les moyens qu'on lui donne... malgré la menace du frelon asiatique qui met tout en place pour le faire disparaître...

Aucune prise en compte des frustrations...conduisant plus ou moins long terme à des risques psychosociaux.

Mais rassurez-vous, la Direction dit « Nous n'avons pas d'agents GDD qui se tournent les pouces, l'activité est différente mais toujours aussi dense »

3 – Consultation sur l'organisation de l'agence de l'Aigle-Mortagne.

Création d'une agence bi-localisée L'Aigle-Mortagne sur le même bassin d'emploi.

Mise en œuvre officielle : novembre 2017

Rapprochement déjà fait depuis la mise en place des équipes entreprises, gestion du 3995, mutualisation de l'indemnisation, capitalisation des bonnes pratiques...

Encore une fois, on a l'impression que le CE est une chambre d'enregistrement car la « future ex » DAPE (qui nous présente « objectivement » le dossier) exerce l'activité en intérim depuis septembre 2016. Le projet de nouvelle organisation a été présenté aux agents le 15 juin dernier...

Pas de déplacements prévus pour les agents sauf pour des réunions trimestrielles (fréquence non contractuelle). L'organisation de cette agence bi-localisée sera, nous assure-t-on, construite avec les agents des deux sites durant l'été.

Dans tous les cas, la note sur les déplacements s'applique.

La gestion des congés sera faite site par site avec une possibilité de mutualisation.

Les activités seront exercées sur le site d'appartenance de l'agent (pas de modification du contrat de travail). La Direction assure que les collègues ne feront pas office de « bouche trou ».

La CGT demande à la Direction qu'il soit clairement indiqué dans la BDE le site concerné lors de diffusion de poste.

La CGT demande à la Direction l'Équivalent Temps Plein de cette nouvelle ELD bi-localisée.

Cela ne change en rien à l'ETP actuel, nous affirme la Direction qui ne voit aucun problème dans la suppression d'un poste de DAPE.

La présentation aux CHSCT sera faite le 10/07/17 en Basse-Normandie, le 11/07/17 en Haute-Normandie.

N'hésitez pas à faire remonter vos remarques et interrogations à vos élus CGT.

4 – Consultation sur la politique économique et financière.

L'examen de la politique économique et financière porte principalement sur les dépenses d'intervention : prestations, formations... (section 3) et les dépenses de fonctionnement : charges du personnel principalement (section 4).

La masse salariale de l'établissement Normandie enregistre une baisse de 1.4% alors que le National budgétise une augmentation de 1 % notamment due au financement de la GPEC.

Explication de la Direction : l'effet Noria. En gros on recrute des jeunes avec des bas salaires pour remplacer des salariés plus anciens et mieux payés. Ce système permet de réaliser « naturellement » des économies.

Le 2^e effet Kiss Cool est une diminution du 0.8 % (budget activités sociales et culturelles et les promotions).

Si notre Direction Régionale peut espérer recevoir des félicitations de la part de la DG pour sa gestion optimale de la masse salariale, les agents, eux, verront le délai entre deux promotions augmenter encore tandis que les nouveaux recrutés se contenteront de salaires toujours plus bas.

La Région est entrain de racheter le parc de véhicule et a obtenu l'achat de 14 Clio essence supplémentaires.

5 - Bilan de la campagne de promotion 2016-2017.

La CGT constate que les conseillers sont promus en moyenne tous les 4.5 ans, les agents de maîtrise tous les 10 ans et les cadres tous les 12 ans...

La Direction se retranche derrière l'application du 0.80%.

0.80 % que la CGT dénonce et demande des moyens suffisants permettant l'application de la CCN.

6 – Questions diverses.

Nomination de S. Bailly à compter du 01/07/17 en Guyane en tant que Directeur Régional.

Nomination de L. Charles au 03/07/17 en tant que Directrice Adjointe Normandie.

Directeur Adjoint de Darnétal : pas de remplacement prévu pour sa mission de deux ans.

Enquêtes de satisfaction envoyées aux DE :

Les questionnaires et méthodes retenus sont disponibles sous l'intranet, il appartient à chacun de se les approprier selon la Direction.

Il semblerait que des demandeurs d'emploi soient « audités » plusieurs fois par mail et téléphone (appels parfois en soirée).

La Direction ne semble pas au courant de cette pratique téléphonique et va se renseigner auprès du service qualité.

Accompagnement des agences, CEP :

Anonymat du questionnaire CEP ?!

Le questionnaire doit servir de base d'échange et n'est pas remis au management donc l'anonymat est préservé selon la Direction... mais pas selon la CGT !

Vos élus se tiennent à votre disposition pour toutes vos questions et suggestions.

Le prochain CE se tiendra le 27 juillet 2017

Vos élus CGT au CE :

David Gallet, Guillaume Gravier, Elisabeth Lebigot, Sophie Leclerc,
Karine Le Pennuisic, Chrystelle Petit.

Représentant syndical : Eric Mathé



Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom :..... Prénom :.....

Adresse :.....

Site, Service, Unité :.....

Tel :.....

E-Mail :.....@

A retourner auprès du militant de votre choix.